

# Le franco-provençal

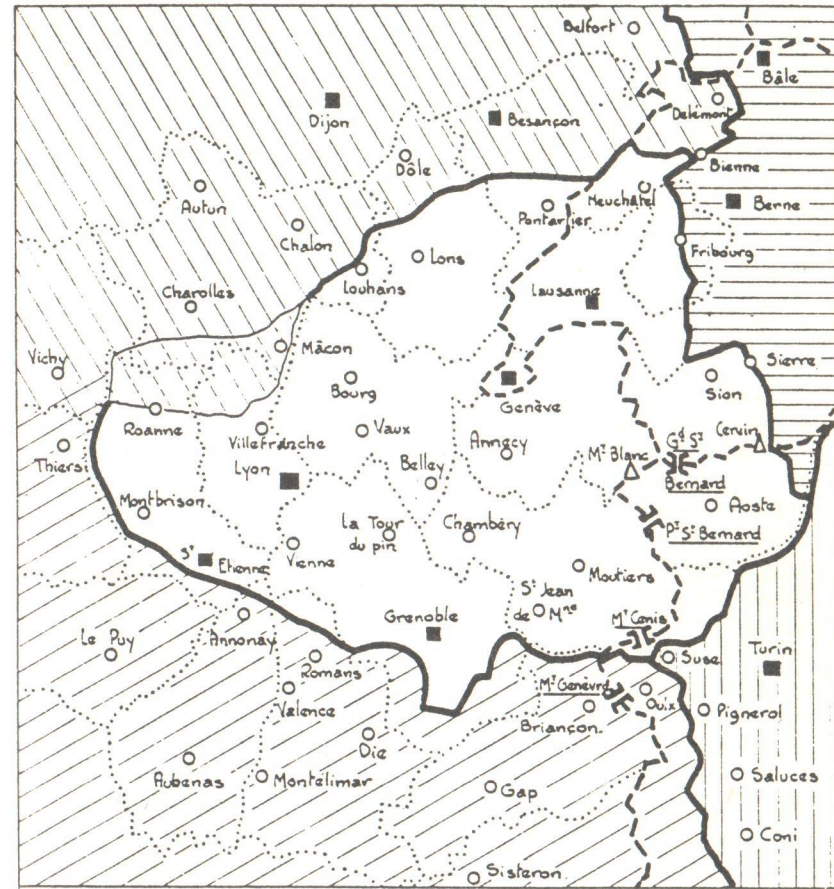
## Langue oubliée

G. TUAILLON

Bien que son appellation semble orienter l'esprit vers cette définition, le franco-provençal n'est pas un mélange de français et de provençal, ni même de langue d'oïl et de langue d'oc. La latinisation des Gaules s'est faite à des dates et dans des conditions sensiblement différentes, au nord et au sud. La latinisation méridionale a rayonné autour de nombreux centres urbains qui, de Nice à Bordeaux, formaient une chaîne de grandes villes administratives ; elle s'est appuyée aussi sur de nombreuses colonies romaines installées dans cette région au climat méditerranéen ; elle a produit l'occitan. La latinisation du nord a rayonné à partir de Lugdunum (Lyon), en s'appuyant sur les autres villes gallo-romaines situées plus au nord. Quelques siècles après le début de cette latinisation de la Gaule Lyonnaise, l'important bouleversement dû aux invasions germaniques a modifié la situation politique, démographique, culturelle et linguistique de la Gaule. Des conséquences de cet apport important de populations nouvelles sont sensibles dans tout le domaine gallo-roman, et même dans tous les domaines romans occidentaux. Mais la partie qui a linguistiquement le plus évolué sous le choc des nouveaux arrivants est la Gaule du nord de la Loire, comme on a coutume de désigner la France d'oïl, domaine linguistique dont le dialecte central a produit le français. Pour continuer jusqu'à l'est cette délimitation qui s'arrête à Roanne, il faudrait dire : « Au nord de la Loire, ainsi que de la Saône-et-Loire, du Doubs et du canton de Neuchâtel. » Mais on a coutume de négliger l'est du pays : c'est sans doute parce que dans

cette partie-là, on rencontre la situation complexe et embarrassante des patois qu'on appelle franco-provençaux.

LE DOMAINE FRANCO-PROVENÇAL



- Frontières d'États (Suisse/Italie)
- ..... Limites administratives
- Limites linguistiques
- ▨ Parlers germaniques
- ▤ Parlers piémontais
- ⌋ Grands cols alpins

Sur cette perspective cavalière de l'histoire linguistique des Gaules, on peut appuyer une définition du franco-provençal : le franco-provençal est la langue romane — ou, si l'on désire une autre terminologie, la variété de romane — qui représente



le mieux le produit de la latinisation de la Gaule du nord, à partir de sa capitale, Lyon. Cette variété de roman est restée suffisamment à l'abri des influences franques, pour se détacher du domaine linguistique où ces influences ont joué à plein et qui est devenu le domaine de la langue d'oïl. On peut dater approximativement la coupure entre la langue d'oïl et le franco-provençal, de l'époque carolingienne. Cette définition génétique du franco-provençal a l'avantage de justifier ce qui le caractérise.

#### NATURE DE LANGUE

Il est difficile de décrire le franco-provençal, car il s'agit d'une langue qui se présente au stade dialectal parfait. Il n'y a jamais eu en effet la moindre tentative d'unification, au profit d'une forme linguistique urbaine ou littéraire. Même si de nombreuses archives ont été tenues en franco-provençal, entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, surtout à Lyon et à Fribourg (Suisse), aucune ville n'a imposé une forme linguistique unifiée et normalisée : comme il n'y avait pas de roi, il n'y a pas eu de langue du Roi, sinon la langue du Roi de France. Quant aux écrivains, ils se sont servis et, en certains endroits se servent encore de leur langue de village, de leur patois, qui est écrit — tant bien que mal — avec les conventions graphiques du français. Et il n'y a pas eu de Dante Alighieri. Aussi, il n'y eut jamais la moindre tentative d'unification : le domaine franco-provençal est donc constitué par autant de patois qu'il y a de communes, c'est-à-dire de communautés sociopolitiques de base, groupées autour de leur église ou de leur temple et de leur maison commune, groupées autour de leur patrimoine matériel et spirituel et, si elles l'ont conservé, autour de leur patois, la langue du lieu.

Qu'on ne s'y trompe pas ! Un patois n'est pas ce que disent les dictionnaires français : « langage informe que parlent les rustres ». Que ceux qui veulent se servir du mot avec son sens péjoratif le fassent ; ils ont toute liberté de se priver de la satisfaction de comprendre, pour se donner le luxe de goûter au plaisir de mépriser. Un patois, la langue du patelin, pour donner une équivalence, sans doute d'ordre étymologique, à ces deux mots de valeur expressive, un patois est une langue fortement normalisée, beaucoup plus fortement normalisée que ne peut l'être une langue nationale qui doit supporter, sur son vaste domaine, une grande variété d'accents. Dans une commune, tout le monde parle le patois, avec la même prononciation, en observant les mêmes règles de grammaire, en donnant au même mot le même sens

étroitement défini. Chacun observe toutes ces règles avec d'autant plus de rigueur qu'il apprécie le confort que donne à l'esprit le partage d'une même langue bien codifiée et qu'il apprécie la satisfaction d'être compris, même à demi-mot et celle de comprendre parfaitement : agréable sentiment de connivence. Chacun observe avec rigueur les normes du patois, parce qu'il sent que cette langue l'unit à tous ses compatriotes de village et qu'elle le distingue des habitants de toutes les autres communes voisines. C'est ainsi qu'à l'intérieur de la petite communauté, fonctionne la langue du patelin, le patois.

En dehors de sa commune d'origine, s'il continue à utiliser son patois de village, avec les gens des pays voisins qu'il rencontre lors des fêtes, des marchés ou des foires, le patoisant se fait comprendre, car tous ces patois voisins ne constituent pas autant de langues étrangères. Non seulement il est compris, mais de plus le patoisant est reconnu comme étant de chez lui, comme lui-même reconnaît l'origine de ses interlocuteurs. C'est cela le fait dialectal, phénomène mal perçu des esprits qui restent dominés par le seul concept de la langue unitaire et indivisible. De village à village, les patois sont tous différents les uns des autres ; mais ils ont aussi en commun un nombre très important de mots, de règles qui assurent une très bonne compréhension, même en dehors du village d'origine. Un dialecte, une langue dialectale, est même la somme de ces ressemblances qu'ont entre eux des patois qui permettent l'intercompréhension. Dans une conversation tenue avec des patois de plusieurs communes, on est d'abord sensible aux différences, tandis que les ressemblances linguistiques, à la fois essentielles et discrètes, assurent la bonne compréhension de tous. Parfaites ou masquées par des détails superficiels, les ressemblances linguistiques jouent un rôle bien plus important que les traits particuliers de chaque patois, même si elles attirent moins l'attention.

#### DESCRIPTION ET DÉLIMITATION

Décrire le franco-provençal est une entreprise difficile, car cette langue n'existe nulle part à l'état pur, elle existe dans tous les patois franco-provençaux, mais partout associée à d'assez fortes particularités locales. C'est cela une langue dialectale, une langue qui n'existe que sous la forme de l'infinie variation géolinguistique : le franco-provençal est une langue de ce type.

La description, qu'on va en tenter, utilise, pour la commodité pédagogique, une comparaison avec la langue étymo-



logique, le latin, et avec les deux voisins gallo-romans d'oïl et d'oc, en commençant par les caractères qui sont **communs au domaine d'oïl et au franco-provençal** :

*L'amuissement (ou l'affaiblissement plus avancé) des consonnes occlusives du latin entre deux voyelles* (Pour la commodité de la lecture, on souligne en franco-provençal la voyelle accentuée dans chaque mot)

| Latin               | Occitan | Franco-Provençal | Français |
|---------------------|---------|------------------|----------|
| T de <i>vīta</i>    | vida    | via              | vie      |
| D de <i>nūda</i>    | nuza    | nua, noua        | nue      |
| C de <i>ūr̄tica</i> | ortiga  | ourtia           | ortie    |
| P de <i>nepōtem</i> | nebot   | névou            | neveu    |

*La diphtongaison des voyelles accentuées en syllabe ouverte :*

| Latin                | Occitan | Franco-Provençal | Français |
|----------------------|---------|------------------|----------|
| E de <i>Pedem</i>    | pe      | pia, pi          | piéd     |
| O de <i>Bovem</i>    | bo      | bouo, boué, bou  | bœuf     |
| E de <i>Stel(l)a</i> | estela  | ètèyla           | étoile   |

*L'utilisation des pronoms-sujets :*

|          |         |            |               |
|----------|---------|------------|---------------|
| Canto    | canti   | de tsanto  | je chante     |
| Cantas   | cantas  | te tsanté  | tu chantes    |
| Cantat   | canta   | ou tsanté  | il chante     |
| Cantamus | cantam  | no tsantin | nous chantons |
|          |         |            | on chante     |
| Cantatis | cantatz | vo tsanta  | vous chantez  |
| Cantant  | cantan  | i tsanton  | ils chantent  |

Même dans les quelques exemples des tableaux, qui sont présentés pour illustrer des ressemblances, on se rend compte aussi des **différences entre franco-provençal et français**.

Voici les plus importantes :

a) De toutes, la plus importante est *la conservation de voyelles atones finales*.

| Latin   | Occitan | Franco-Provençal | Français           |
|---------|---------|------------------|--------------------|
| Spina   | espina  | épœna            | épine [epin]       |
| Spinas  | espinas | épœné            | épines [epin]      |
| Filia   | filha   | filyi            | fille [fij]        |
| Cubitum | code    | codou            | coude [kud]        |
| Porto   | porti   | d̄ portou        | je porte [port]    |
| Portant | portan  | porton           | ils portent [port] |
| Patre   | paire   | paré             | père [pɛr]         |

Le franco-provençal a conservé les atones finales que le français ne possède plus ; la décadence du vocalisme final français a commencé dans le haut Moyen Âge, elle est passée par un stade [ə].

b) *La palatalisation de CA* a donné en français, le son écrit *ch* qui s'est prononcé d'abord [tʃ] ; en franco-provençal, cette évolution s'est orientée vers [ts] et a souvent évolué vers d'autres sons qui donnent aux patois franco-provençaux une très grande diversité : [ts], [st], [s], [θ] écrit *sh*, [f].

| Français | Suisse Romande | Bresse et Savoie | Alberville Megève | Lanslebourg |
|----------|----------------|------------------|-------------------|-------------|
| chardon  | tsardon        | shardon          | stardon           | fardoun     |

c) L'une des grandes caractéristiques du français (et de l'occitan) par rapport aux autres langues romanes est la prononciation [y] du U long latin. Le franco-provençal a suivi ce mouvement de palatalisation vocalique avec beaucoup de retard, si bien que le contexte latin U (long) + N, n'a pas été palatalisé. Le contexte est d'un emploi très fréquent : là où le français dit : *un* [œ̃] ou [ɛ̃], *quelqu'un* [kɛlk œ̃/ɛ̃], le frpr. dit : *on*, *carcon* et même parfois : *oun*, *carconn*. Au centre et à l'extrémité du domaine (Bugey, l'est du Valais roman) les patois ne connaissent pas le son [y] pour U long latin ; ils disent *corou* « couru », *mordou* « mordu », *nou* « nu », etc.

Ces trois distinctions face au français suivent à peu près le même trajet, depuis le Roannais, jusqu'au canton de Neuchâtel et constituent la limite nord du franco-provençal ; limite très perméable qui peut être repoussée vers le sud, par l'adoption des prononciations à la française sur ces trois contextes. Au cours de l'histoire, la limite nord du frpr. a dû reculer un peu vers le sud, notamment en Mâconnais. Ces distinctions sont fondamentales, car elles distinguent le français d'oïl de toutes les autres variétés du roman ; cela



appuie l'originalité du franco-provençal, face au domaine d'oïl.

Face à l'occitan, la distinction s'établit sur des traits phonétiques et grammaticaux. Dans les colonnes ci-dessus, qui se rapportent aux voyelles atones finales, la ligne « Filia » fait apparaître une différence entre oc et frpr. La double série de noms féminins de frpr. *épœna* face à *filyi* s'explique par une évolution phonétique : tout A du latin, accentué ou non, passe à la série *é, i*, s'il se trouve derrière une consonne qui, au cours de son évolution, a connu une étape palatalisée. Outre l'A des substantifs féminins, cette évolution affecte les A accentués de la conjugaison latine en -ARE, pour lesquels le frpr. connaît aussi une double série : *porta, tsanta, copa, ara* « labourer », mais *mindzi* « manger », *seyi* « faucher », *balyi* « donner », ou, en d'autres patois : *mindzé, séyé, balyé*. L'opposition entre oc et frpr. se fait sur ce trait : tout patois qui possède au moins l'une des deux séries doubles, soit pour les noms, soit pour les verbes, est considéré comme franco-provençal. De Roanne à Briançon, ou plutôt à la région de Suse (Italie), la limite oppose le plus souvent des patois occitans à des voisins frpr. qui ont les deux séries doubles. Tout le long de cette limite, rares sont les patois frpr. qui n'ont que l'une des deux caractéristiques. La démarcation est franche, le plus souvent et les aires mixtes, à une seule série double, ne sont jamais très étendues.

Cette démarcation est brutale sur trois parties de la limite occidentale et méridionale du domaine. Les oppositions les plus tranchées s'observent entre les deux départements de Loire et du Puy-de-Dôme. Les autres oppositions nettes se trouvent dans les Alpes, la première entre le plateau Mathéysin de La Mure et le plateau du Trièves, par-dessus le fossé creusé par le Drac ; l'autre, entre Savoie et Briançonnais. La partie alpine de cette limite linguistique correspond à la limite ecclésiastique qui, du Moyen Âge à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, séparait les diocèses de Grenoble (nord et franco-provençal) du diocèse de Die (sud et occitan). D'autres différences dans les comportements humains s'observent le long de cette délimitation linguistique. Au sud de la limite, dès les premiers villages occitans, la maison comporte une caractéristique architecturale qui commence à la limite nord de l'occitan pour s'étendre jusqu'à la côte méditerranéenne : la génoise, c'est-à-dire deux, trois ou quatre rangs de tuiles « canal » cimentées immédiatement sous l'avancée du toit. Si assurée qu'elle soit cette opposition linguistique n'empêche pas la compréhension entre voisins. Sur le plateau du Vercors, entre deux communes, l'une franco-provençale, Lans-en-

Vercors et l'autre de type occitan, Villars-de-Lans, aucun obstacle naturel n'accompagne la limite et les patois des deux domaines sont très peu différents. Parlant du patois de Lans, un habitant de Villars disait : « Ils emploient les mêmes mots que nous, mais ils ne les finissent pas de la même façon. » Ce qu'un linguiste traduit en son langage : « Ils ont le même lexique, mais non pas la même grammaire. » C'est au moins cette différence qui oppose le franco-provençal, du domaine d'oc, dont les patois deviennent, par degrés, d'un occitan plus pur, au fur et à mesure qu'on va vers le Midi.

#### LES ÉCRITS

On a écrit en franco-provençal depuis le XIII<sup>e</sup> siècle ; on écrit aujourd'hui encore en cette langue. Des écrits franco-provençaux du Moyen Âge, il reste surtout des chartes, assez nombreuses autour de deux villes, Lyon et Fribourg. Dans les pays administrés par la Maison de Savoie, on n'a jamais utilisé la langue du pays, pour rédiger des actes ; on est passé progressivement, mais dès le XIII<sup>e</sup> siècle, du latin à la langue du Roi. En Forez et en Dauphiné, on a peu rédigé en franco-provençal ; le latin a longtemps dominé, jusqu'à l'usage progressif et assez vite exclusif du français. Voici quelques extraits de l'un des rares actes grenoblois qui soit rédigé en dauphinois, les *Comptes consulaires de Grenoble* des années 1338-1340.

Prumeyrimen, ant paié per una lova qui fut preysa très la Clotra, lo mars après carementrantz lo veyl, V.s.

(« Premièrement, ils (les consuls) ont payé pour une louve qui a été prise de l'autre côté du Cloître (ou à Trécloître, comme on dit aujourd'hui), le mardi après mardi gras, 5 sous. »)

Item, donemos a mossen Jasselmo Beugeys, jugo de la cort cuminal de Greygnovol, per so que fut favorablos el cossols per la bona gen de la vila, XL.s.

(« Item, nous avons donné à monseigneur Jasselme Bugeys, juge de la cour commune de Grenoble, pour qu'il soit favorable aux consuls, en considération des braves gens de la ville, 40 sous. »)

Quelle époque ! ou quelle franchise ! et pourtant ce fut inutile car

Item, payeront els lumbars de Greygnovol, lo mars après festa de Cors de Def, per la forci et la malici de jugo



cuminal et de la cortz, per reymmer los gajos de Bernartz Vacher que li cossol aviant fait per lo don mossen l'evesque, LXIII d. Item, per les montes, III s.

(« Item, ils ont payé aux lombards (banquiers) de Grenoble, le mardi après la Fête-Dieu, à cause de l'autorité et de la malice du juge et de la cour commune, pour rembourser la caution faite à Bernard Vacher que les consuls avaient faite en vue du cadeau à monseigneur l'évêque, 64 sous. Item, pour les intérêts, 4 sous »).

En dehors des textes administratifs, le franco-provençal a été utilisé au Moyen Âge, pour rédiger des *Légendes en prose*, la traduction d'un texte juridique latin, *La Somme du Code* ; une moniale, Marguerite d'Oingt, rédigea à partir de 1286 ses *Méditations* et d'autres œuvres religieuses. Cette religieuse écrivait sa correspondance en franco-provençal et quatre lettres d'elle nous ont été conservées. L'ensemble littéraire médiéval est peu important. On peut en tirer une remarque. Dans la ville de Grenoble, la justice était rendue en latin ; quand une bonne âme a voulu aider les nobles, les bourgeois et le peuple, à comprendre quelque chose aux règles de la justice, la *Somme du Code* fut traduite, non en français, langue encore peu connue dans cette ville, mais en patois grenoblois ; c'était autour de 1250.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, les textes franco-provençaux deviennent plus nombreux, bien que le français fasse également des progrès dans la littérature de Lyon ou de Genève, comme dans l'usage linguistique quotidien des classes cultivées. Il semble qu'en littérature, les deux langues se répartissent selon les genres et les thèmes. La langue régionale est exclue des sujets religieux, non seulement chez les Protestants dont le culte et la théologie emploient le français, mais également dans l'Église catholique. La prière officielle et la théologie y conservent le latin ; et les évêques imposent le français pour le sermon dominical, comme pour les représentations des mystères religieux. D'où cet étonnant contraste sur les deux versants sud et nord d'une chaîne des Alpes, de part et d'autre de la limite linguistique : en Briançonnais, et même très précisément à Névache (Hautes-Alpes) et à Bardonnèche (Italie), deux villages qui jouxtent la limite linguistique, on a joué, au XVI<sup>e</sup> siècle, des mystères en occitan, alors qu'en Savoie, de l'autre côté de la montagne, les paroisses représentaient des mystères en français, même sur le versant oriental de l'arc alpin, dans la région de Suse (Italie), à Giaglione, village franco-provençal au pied du Mont-Cenis.

Ce trait aussi renforce l'opposition entre le monde d'oc et leurs voisins septentrionaux.

Une seule exception : les *noëls*. Le premier texte frpr. imprimé est un Noël lyonnais de 1530. Le premier ouvrage imprimé comportant de nombreux textes en frpr. (8 noëls et 14 chansons) date de 1555 : *Noëls et Chansons* du Mauriennais Nicolas Martin (à Lyon, chez Macé Bonhomme). Souvent les cantiques de Noël soulignent à leur façon la dichotomie linguistique de l'Église : les bergers parlent patois, mais les anges, la Vierge et Joseph s'expriment en français. Le genre a produit de nombreux textes, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le sujet de prédilection pour la littérature en langue régionale est la politique. L'un des tout premiers textes en frpr. au XVI<sup>e</sup> est genevois : il date des dernières années du catholicisme dans la ville, il est dirigé contre les prêtres catholiques, *La Chanfon* (sic) *de la desolafion* (sic) *des petres* (-f- en cette position, est un trait linguistique de la Savoie du nord et donc de Genève). Le second texte est encore genevois ; c'est le court billet en patois genevois collé par un mécontent, contre la chaire d'où prêchaient Calvin et ses confrères : le mécontent eut la tête tranchée. Sous Henri IV, ont paru des pamphlets contre le Duc de Savoie ; ils étaient écrits en patois savoyard par un Lyonnais et représentés à Lyon ; c'étaient des monologues ou des dialogues pour théâtre de tréteaux ; ils viennent d'être publiés par Anne-Marie Vurpas (à La Manufacture, Lyon, 1986) sous le titre *Moqueries Savoyardes*. Le plus célèbre des textes politiques de cette époque est l'hymne national de Genève :

Cé qu'é lainô le Maitré dei bâtaillè.  
(Celui qui est là-haut le maître des batailles).

Cette *Chanson de l'Escalade* commémore la défaite du Duc de Savoie sous les murs de Genève : les escaladeurs qui avaient franchi les remparts furent pris avant de pouvoir ouvrir les portes de la ville à l'armée savoyarde qui attendait.

Le plus remarquable des textes politiques en frpr. est sans doute *Lo Guémen*, ou pour parler français : *Les Lamentations d'un pauvre paysan de Bresse* (1615). Son auteur, Bernardin Uchard, fut le député du tiers état de Bresse aux États Généraux de 1614. Voici comment il se plaint de la présence des troupes royales, sur la terre de Bresse, récemment (1602) rattachée au Royaume de France :

Lo povro labori est poyrau de la garra  
Et la teyme oncor miao qu'atro mā su la tarra,



Ka, tot biaudrey qu'i vey qu'on forry vin loge  
 Ve che sey de saudar, é se fa deloge  
 Et san parren chulie, tot drey é fa moda  
 Chorche vivre et bon vin, per liauz accomoda  
 Dina et marendon ; ou iseye per soppa,  
 Et fa totta la né, lo ponson detoppa.  
 I manjon tot son bin et ne li en laisson fretta :  
 Tot s'en va en bully, en ruti, en moiretta.  
 Me hela ! se vo plé, bon Di, vo garderey  
 Lo povro labory et Loï, notron Rey.

(Le pauvre paysan a peur de la guerre / Il la craint plus que tout autre mal sur la terre / Car sitôt qu'il voit qu'un sergent-fourrier vient loger / Des soldats chez lui, il faut quitter la place / Et, sans faire la grimace, il faut aller / Chercher vivres et bon vin, pour leur préparer / Dîner et casse-croûte ; ou, si c'est pour souper, / Il faut, toute la nuit, déboucher le tonneau. / Ils mangent tout ce qu'il a et ne lui en laissent miette : / Tout s'en va en bouilli, en rôti, en matelote. / Mais hélas ! s'il vous plaît, Dieu bon, vous garderez / Le pauvre paysan et Louis, notre Roi.)

Cette veine politique n'est pas éteinte : elle inspire certains billets rédigés en patois qu'aujourd'hui encore, la presse savoyarde publie plus ou moins régulièrement. Dans les années 1858-1860, à la veille du plébiscite par lequel les Savoyards ont opté pour la France, des chansons couraient contre le Duc, qui régnait loin, à Turin :

Per avé l'Itali, t'a lèchi lé marmoté  
 (Pour avoir l'Italie, tu as laissé les marmotes).

Entre 1780 et 1900, la presse locale de Saint-Étienne a publié de très nombreux articles en patois, sur la politique locale ou nationale, sur les luttes sociales. Le patois est la langue du discours politique. On sait, par Scaliger, qu'en 1695, le Sénat de Genève tenait ses séances en patois genevois, même si les procès-verbaux étaient rédigés en français :

Genavae, in senatu loquuntur sabaudice  
 (A Genève, au Sénat, on parle savoyard).

Combien de conseils municipaux de petites communes fonctionnent aujourd'hui encore, comme le Sénat de Genève de 1695 ? Il est difficile de le dire, mais il y en a plus qu'on ne le pense, surtout si l'ordre du jour comporte des affaires brûlantes.

Les canons esthétiques du XVII<sup>e</sup> siècle n'accordaient pas le style sublime à tous les genres littéraires ; la comédie ne disposait que du ton moyen et la satire, du ton bas. C'est sans doute pour cela que des auteurs ont osé les pratiquer en franco-provençal.

Sur des théâtres de tréteaux, on joua d'abord des monologues et des dialogues, dont les sujets n'étaient pas toujours politiques ; il y avait aussi des moralités, comme une version du *Meunier, son fils et l'âne*, qui précéda d'un demi-siècle celle de La Fontaine. Sur ces tréteaux, on risquait surtout d'énormes bouffonneries dont peut donner une idée le titre du *Dialogue de deux Savoyards, l'un charpentier, l'autre tailleur qui changèrent de femme l'un, l'autre et le Cartel de défi qu'ils s'envoyèrent*. Le monologue comique (on disait : « plaisant ») devint prologue à un spectacle de danse, comme le *Ballet Forézien* (1602) qu'ont publié Simone Escoffier et Claude Longeon (Saint-Étienne, Centre d'Études Foréziennes, 1974). Tant à Lyon qu'à Chambéry et à Grenoble, ces textes comiques s'amplifièrent. Malgré le caquet de la confrérie du lavoir lyonnais qui anima les scènes de *La Bernarda-Buyandiri* (1648, « La Bernarde, lavandière »), la palme pour la comédie revient au Grenoblois Jean Millet, qui écrivit, vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, 5 comédies en cinq actes et en vers et en patois de Grenoble.

Aujourd'hui le théâtre en franco-provençal est très vivant en Vallée d'Aoste : une troupe, *Le Charaban* joue un répertoire franco-provençal, qui a, en partie, été publié (Éditions de la Tourneuve, Aoste, 1969). L'auteur qui a le plus enrichi ce répertoire valdôtain, René Willen (1916-1979) a, durant les quinze dernières années de sa vie, composé une pièce nouvelle chaque année, pour la créer à Aoste, à l'occasion de la Saint-Ourst (31 janvier). Les représentations remplissaient le théâtre d'Aoste, chaque soir, pendant toute la semaine qui suit la fête ; puis le texte allait grossir le répertoire, pour les tournées dans les villages.

La satire est le genre idéal pour les sujets politiques : on en trouve dans tous les coins du domaine, sur tous les sujets, à toutes les époques. On peut en lire dans les *Textes littéraires en dialectes lyonnais* (publiés en 1981, au CNRS, par Escoffier-Vurpas). Les meilleurs écrivains dans ce genre sont les Stéphanois, Jean Chapelon (1647-1694) dont l'œuvre vient d'être publiée par Annie Elsass (Saint-Étienne, Centre d'Études Foréziennes, 1985) ; ainsi que le Grenoblois Blanca-Goutte, dont le *Grenoblo malhérou* raconte le grand malheur qui frappa la ville, les 15-18 septembre 1733, l'inondation du Drac et de l'Isère. Cette vaste description, où se



mêlent émotion et humour, est considérée, non sans raison, par beaucoup de Grenoblois, comme le chef-d'œuvre de la littérature en dauphinois.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la littérature franco-provençale, surtout en Savoie et en Vallée d'Aoste, aborde la poésie lyrique. Il semble que ce soit à partir des chansons que se soit développé ce nouveau genre littéraire. Des chansons en patois, on en avait écrit et publié depuis le XVI<sup>e</sup> siècle ; en soignant son texte, le chansonnier devient poète. Comme la plupart des chansonniers du passé, Joseph Béard publie encore au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ses poèmes, sur feuilles volantes. Les autres poètes patoisants font imprimer de petits recueils. Ces poèmes traitent moins souvent de sentiments amoureux que des travaux et des jours ou du bonheur de vivre en son pays, comme l'indiquent certains titres : *Lous Poèmes daoü Paisan*, *Le long de l'An*. L'inspiration la plus large et la plus diverse est celle de Jean-Baptiste Cerlogne (1826-1910). En plus des thèmes ordinaires, ce prêtre valdôtain a écrit, à l'imitation de Vigny, un poème biblique : *Tobie*. La veine lyrique n'est pas tarie. C'est en Vallée d'Aoste qu'aujourd'hui encore des poètes se servent du patois pour traduire leurs sentiments personnels et exprimer l'amour de leur pays. Mis en musique, les poèmes de Maguy Bétemps ont été gravés sur un disque et marquent ainsi le retour à la chanson.

A cette littérature écrite et publiée, œuvre de paysans ou de lettrés toujours très proches de la terre, qu'ils aient été notaires ou médecins, prêtres ou maîtres d'école, il faut ajouter l'immense production orale qui, de veillées d'hiver en veillées d'hiver et d'une génération à la suivante, a roulé jusqu'à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, où l'homme l'a soudain méprisée, dans cette brisure du temps qu'ont rythmée tant de progrès techniques et deux guerres mondiales, les aventures coloniales au bout du monde, l'abandon de la terre et le mépris du passé. Combien de chansons, d'histoires et de légendes perdues pour toujours, qui hantaient encore l'imagination des hommes du siècle dernier ! L'oubli n'a pas fait partout son œuvre. Pour parer au plus urgent, des associations ont lancé des campagnes de collectage et essaient de sauver ce qui peut encore être retrouvé de ce lointain héritage de la mémoire. La bande magnétique est en train de sauver une partie de cette littérature orale.

#### L'USAGE ACTUEL DU FRANCO-PROVENÇAL

Pour comprendre la situation présente, il faut souvent un regard sur la situation antérieure. La pénétration du français

en domaine franco-provençal remonte au XIII<sup>e</sup> siècle et commença par les actes administratifs. Les progrès furent assez rapides et au XVI<sup>e</sup> siècle, l'ordonnance de Villers-Cotterets (1539) et le décret (1561) d'Emmanuel-Philibert de Savoie qui, en politique administrative imitait François I<sup>er</sup>, tout en faisant la guerre à la France, n'eurent pas à lutter contre la langue régionale, mais seulement contre le latin, surtout pour les pièces de justice. A cette époque, le français commença à bénéficier de l'appui des Églises. Le culte protestant et le sermon catholique utilisaient la langue française, si bien que la quasi-totalité de la population devait, dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, connaître, au moins de façon passive, la langue française. Pour décrire cette situation, on avait coutume de dire : « Le patois est la langue des jours de semaine et le français, la langue du dimanche. » Il était aussi la langue des actes solennels de la vie publique et la langue des classes cultivées. Dans les trois siècles suivants, le français n'a cessé de progresser, mais sans détruire ce bilinguisme, ni cette répartition des emplois entre les deux claviers linguistiques, si bien qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les patois franco-provençaux étaient encore d'usage dans tout le monde rural, dans toutes les petites villes. Dans les grandes agglomérations, ils n'avaient pas complètement disparu.

Le tournant décisif date, en France, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'enseignement obligatoire ou plus exactement à cause de la pédagogie élaborée pour cette école, dont la mission a été de promouvoir le citoyen vers plus de connaissances et vers un progrès social par les diplômes, donc par le mérite intellectuel, tout petit Français et toute petite Française. Que cette école ait rempli sa mission, cela ne fait aucun doute et c'est l'un des plus grands progrès réussis par la III<sup>e</sup> République. La pédagogie reposait sur l'adage « le patois est l'ennemi du français : il faut donc abandonner le patois pour bien parler et bien écrire le français ». Ainsi le patois franco-provençal a été abandonné dans les familles, pour l'éducation des enfants. On leur apprenait le français, tant bien que mal le plus souvent, pour leur permettre « de n'être pas en retard à l'école ». Dans beaucoup de villages, même des villages montagnards, les enfants nés après 1890 ont eu pour première langue le français ou plutôt un français encore fortement patoisé, car leurs parents, qui parlaient français, n'avaient pas une grande maîtrise en cette langue. On peut se demander si un patois, nécessairement très correct et bien organisé dans toutes ses fonctions linguistiques, n'aurait pas servi plus sûrement — même au besoin avec une année de scolarité supplémentaire — l'acquisition solide



d'une bonne langue française. Mais il eût fallu une pédagogie différenciée par régions et par petits pays ; or la France est une nation culturellement Une et Indivisible. Quoi qu'il en soit, l'acquisition du français, dont il fallait de toute évidence faciliter et même généraliser l'usage pour la vie moderne, s'est accompagnée du déclin du patois. Le bilinguisme français-franco-provençal avait duré quatre siècles, le déclin fut rapide.

On peut résumer la situation en présentant deux cas de figure :

— Dans les villages où l'on avait pris l'initiative de « parler français aux enfants », dès le début de l'école obligatoire (en gros 1890), le patois franco-provençal a disparu vers 1950.

— Quant aux villages qui étaient restés fidèles au patois avant 1914, même pour l'éducation première des enfants, ils se sont mis à la mode pédagogique nouvelle, après 1918. Les anciens combattants, qui pendant cinq ans n'avaient parlé que le français, ont, de retour au pays, pris la décision de donner à leurs enfants, le français comme première langue. Cela a été général : rares sont les exceptions. Une observation personnelle pour infirmer, ou plutôt pour confirmer la règle : la dernière petite Savoyarde qui ait eu, à ma connaissance, le patois comme langue maternelle — et c'est sans doute l'une des dernières — est née en 1945 ; elle est aujourd'hui professeur de lycée. Mais ce cas est exceptionnel, à cette époque. Dans ces villages dont les fils des anciens combattants de 1914-1918 ont été les premiers enfants à avoir le français comme langue initiale, il y a aujourd'hui encore des locuteurs en patois franco-provençal.

Pour atténuer ce qu'a de trop sommaire cette répartition en deux catégories de communes, il faut dire que ce classement, qui regroupe de toute façon une part très importante des cas, supporte quelques situations intermédiaires. La mode éducative a été très efficace, très entraînant dans les villages, elle n'a pas forcément été suivie en même temps dans toutes les familles. De plus, deux situations particulières ont agi, l'une pour accélérer le déclin, l'autre pour le retarder.

Ce qui a pu faire disparaître le franco-provençal avant la date prévisible, ce sont les effets associés et amplifiés l'un par l'autre de l'affaiblissement numérique des locuteurs, de l'abandon des campagnes et de l'isolement des personnes en milieu rural. Pour de nombreux patois, les derniers locuteurs ont perdu leur langue, faute de la pratiquer, c'est-à-dire faute d'interlocuteurs. Certains patoisants, qui avaient eu le patois comme première langue et qui auraient bien aimé parler en

cette langue, restaient plusieurs mois, plusieurs années, sans trouver à qui parler patois. Au cours de mes enquêtes, j'en ai rencontré un qui, pour cette raison, n'avait pas parlé patois depuis sept ans. C'était dans le pays de Gex, près de Genève. Pour lutter contre cet isolement linguistique, un patoisant de La Mure (Isère) qui était « émigré linguistique » en pays occitan, faisait chaque semaine plus de trente kilomètres, pour aller au marché de La Mure et surtout pour parler patois avec ses compatriotes : c'était un vaillant octogénaire. D'autres patoisants vivent en ville, où ils ont des métiers divers, mais souvent un emploi dans la fonction publique et parfois à un niveau élevé ; ces déracinés ne parlent patois que quelques semaines par an, s'ils retournent passer des vacances dans leur pays. Le franco-provençal se perd ainsi par usure de la cellule sociolinguistique de base.

En sens inverse, un phénomène d'attraction peut retarder le déclin inscrit dans le choix fait par les parents lors de la première éducation. Les enfants qui ont appris à parler en français entendent les adultes parler en patois. Les conversations domestiques entre parents et grands-parents ont peu d'influence, sinon celle qui permet d'apprendre à comprendre, donnant une compétence passive. Mais dans la vie au village, l'exemple est plus fascinant, plus entraînant. Dans les communautés rurales et montagnardes qui sont fières et sûres d'elles-mêmes — et il n'en manque pas — la vie des adultes a le patois pour langue ordinaire, au café, dans la rue, aux veillées réunissant plusieurs familles, partout. Entre 10 et 15 ans, les adolescents, les garçons surtout, se sentent attirés par ce monde des grands, des vrais hommes qui parlent patois. Ils s'y essaient eux-mêmes et forment ainsi une génération supplémentaire de patoisants, une génération rattrapée au moment de l'adolescence.

Depuis les années 1970, on assiste à un autre phénomène de rattrapage. Des « clubs patois » se créent dans les maisons des jeunes où des « anciens » sont sollicités pour apprendre le patois à des volontaires qui ont de 15 à 30 ans. Étranges classes où maîtres et apprenants essaient de renouer la tradition brisée ! Quels seront les résultats de cet appel « Grand-père, apprends-moi le patois ! » il est trop tôt pour le dire. Même si ce n'est qu'un hommage auprès d'une langue qui se meurt, cet acte de piété filiale est réel.

La concurrence entre le franco-provençal et la langue française qui, au XX<sup>e</sup> siècle, est devenue une langue jalouse et exclusive de sa petite rivale a suivi en France les chemins qui ont été décrits. En Vallée d'Aoste, le processus de déclin est faiblement amorcé et il est rattrapé par une très grande



attention de l'école valdôtaine qui soigne particulièrement la langue du pays. S'il est impossible de dire quand mourra le dernier Français qui aura parlé le franco-provençal, il est, en Vallée d'Aoste, impossible de dire quand cette langue abordera sa phase de déclin. On le parle partout, en ville et à la campagne, dans les circonstances officielles, au travail, à la maison : c'est une langue vivante. Dans cette vallée alpine — chose incroyable pour un Français si habituellement méprisant pour le patois — le patois franco-provençal protège le français, contre son rival, la langue italienne. Puisse cette remarque faire réfléchir les nationalistes culturels si facilement disposés à condamner les langues régionales, en croyant que leur disparition aidera à la gloire de la langue nationale, qui devrait nécessairement — selon eux — être solitaire.

Peut-on, après ces explications, avancer quelques chiffres sur le nombre de locuteurs patoisants en domaine franco-provençal ? Ils sont risqués et reposent sur une approximation à coefficient d'erreur élevé ; mais ils peuvent être utiles pour fixer un ordre de grandeur.

|            |        |                                  |        |
|------------|--------|----------------------------------|--------|
| Isère      | 2 000  | Suisse                           | ?      |
| Rhône      | 1 000  | Italie                           | 70 000 |
| Loire      | 5 000  |                                  |        |
| Savoie     |        |                                  |        |
| Hte-Savoie | 35 000 |                                  |        |
| Jura-Doubs | 2 000  |                                  |        |
| Ain        | 15 000 | (surtout en Bresse)              |        |
|            | 60 000 | (moins de 10 % de la population) |        |

Même si le dernier locuteur franco-provençal de France doit vraisemblablement mourir avant la fin du XXI<sup>e</sup> siècle, le franco-provençal ne mourra pas complètement pour autant, il a fortement influencé les usages français de la région. Les accents trop marqués se neutralisent, les écarts grammaticaux (et il y en a de graves : ça j'y veux « je le veux ») se corrigent peu à peu, quoique celui qui est donné en exemple ait la vie très dure. Mais le français tel qu'il est parlé à Lyon ou à Saint-Étienne, plus encore dans le monde rural et bien plus encore dans ce monde particulier qu'est la montagne, ce français est riche de tout un vocabulaire directement issu du substrat franco-provençal. Ce français fortement marqué durera bien au-delà de la mort du dernier patoisant.

L'école valdôtaine prend en compte le patois valdôtain, au point d'organiser chaque année, parmi les élèves de 5 à 15 ans, un concours pédagogique qui s'appelle le Concours du Patois. Il s'agit d'une étude du milieu qui s'appuie sur une grille de questions de type ethnologique. Les réponses des élèves ou plutôt des classes utilisent essentiellement le patois, qui est traduit en français et parfois en italien. Grâce au patois franco-provençal, s'organise un trilinguisme utile et sur ce patois se fonde une connaissance plus poussée du monde dans lequel vit l'enfant. C'est sans doute l'idéal auquel rêvait Freinet, quand il tournait *L'École buissonnière*.

L'école française n'est pas toujours aussi hostile qu'on a pris l'habitude de le dire, à cette pédagogie par l'observation du milieu. Dans quelques collèges savoyards, des plans éducatifs ont intégré des sujets sur l'étude du milieu savoyard : alpages, noms de lieux et légendes s'y rattachant, agriculture traditionnelle, costumes locaux. Les maîtres qui guidaient ces observations des classes ont été contraints de faire comme leurs collègues valdôtains. Même s'ils ne prenaient pas en compte le patois lui-même sous ses formes linguistiques propres à chaque commune, ils avaient recours par nécessité, aux mots issus du patois franco-provençal, que l'usage local du français a conservés sous une forme phonétiquement francisée. Les caractères les plus spécifiques d'un pays s'expriment plus naturellement avec les mots de la langue du lieu.

Le franco-provençal ne fait pas partie des langues auxquelles la loi Deixonne a reconnu un statut officiel de langue régionale. Elle ne peut pas être l'objet d'une épreuve facultative au baccalauréat ; elle ne figure pas, sauf par le biais de l'étude du milieu, dans l'enseignement des Lycées et Collèges. Pourtant dans les pays savoyards où le pourcentage des patoisants est encore assez élevé, des « Clubs de Patois » sont organisés dans quelques collèges pour initier les élèves volontaires à l'étude ou plutôt à l'observation in vivo du franco-provençal sous sa forme locale. Il n'est pas à craindre que le français ait à en souffrir. Au contraire, savoir clairement ce qu'est le franco-provençal, c'est-à-dire l'élément de substrat qui « encombre » les usages régionaux du français, est le meilleur moyen de décanter le composé linguistique qu'on a pris l'habitude d'appeler le français régional\*. Un peu de

\* Voir en complément l'article sur le français régional.



linguistique contrastive sérieuse et vivante entre français et franco-provençal peut avoir d'excellentes retombées pédagogiques pour la correction du français des élèves. Mais l'intérêt essentiel de cette discipline demeure une connaissance plus approfondie des régions dont la France est constituée. De plus dans le cas du franco-provençal, comme dans celui d'autres langues périphériques, la prise en considération de la langue régionale rappellerait opportunément que les frontières politiques ne reposent pas toujours sur des divisions fondamentales des communautés humaines.

Pour parler des trois versants italien, français et suisse de la chaîne du Mont-Blanc, les plus isolés de ce monde franco-provençal, les Valdôtains, qui restent aussi les plus fidèles à la langue et à la culture traditionnelles, parlent du « triangle de l'amitié ». Ce triangle est celui d'un monde alpin et rhodanien qui regroupe, avec des vallées du versant oriental des Alpes et la presque totalité de la Suisse romande, ce morceau de France auquel la dernière réforme administrative a fait presque parfaitement coïncider la toute nouvelle région Rhône-Alpes. Dans cette partie de la France, c'était la première fois dans l'Histoire qu'une circonscription administrative correspondait approximativement au domaine linguistique qui s'était formé, il y a plus de 10 siècles, autour de Lyon.

## BIBLIOGRAPHIE

### A. Outils bibliographiques

GAUCHAT L. et JEANJAQUET J. : *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*, 2 vol., Neuchâtel, 1912-1920.

DÉSORMAUX J. : *Bibliographie méthodique des parlers de Savoie*, Annecy, 1923.

*Rapports annuels de la Rédaction du Glossaire des Patois de la Suisse romande*, Neuchâtel, Attinger.

SALA M. et REINHEIMER S. : Bibliographie franco-provençale, *Revue de Linguistique Romane*, Lyon, n° 31 (1967), pp. 383-429 et n° 32 (1968), pp. 199-234.

### B. Définition et délimitation

GARDETTE P. : *Géographie phonétique du Forez*, Mâcon, 1941.

TUAILLON G. : Le franco-provençal : progrès d'une définition *Travaux de Linguistique et de Littérature*, Strasbourg, n° 10,1 (1972), pp. 293-339 ; et Aoste, Musimeci, 1981.

## C. Documents lexicographiques (Dictionnaires et Atlas)

CHENAL A. et VAUTHERIN R. : *Nouveau dictionnaire de patois val-dôtain*, 10 vol., Aoste, Musimeci.

CONSTANTIN A., DÉSORMAUX J. : *Dictionnaire savoyard*, Paris-Annecy, 1902.

*Glossaire des Patois de la Suisse romande*, Lettres A à E ; Neuchâtel, Attinger, 1925-1986.

GARDETTE P. : *Atlas Linguistique du Lyonnais*, 3 vol. de cartes + 2 vol., Paris, CNRS.

MARTIN J.-B. et TUAILLON G. : *Atlas Linguistique du Jura et des Alpes du Nord*, 3 vol., Paris, CNRS.